

## FICHE SYNOPTIQUE N° 8

# PLAN DE MOBILITE URBAINE DURABLE DE MBOUR

Période de réalisation du PMUD: 2022

### OBJECTIFS-ENJEUX

Le Plan de Mobilité Urbaine Durable (PMUD) de Mbour a été réalisé sur le territoire de la **métropole d'équilibre de Mbour**. Ce territoire regroupe les communes de Mbour, Saly, Ngaparou, Nguekhokh, La Somone et une partie des communautés rurales de Malicounda et Sindia.



Sa mise en œuvre du présent s'étalera sur trois périodes, **le court terme (2023-2028), le moyen terme (2028-2033) et le long terme (2033-2043)**.

Le PMUD a les objectifs principaux suivants :

- **Sensibiliser population et autorités** au rôle de la planification et de la mise en œuvre des projets de mobilité durable ;
- **Améliorer la desserte** des zones périphériques de l'agglomération ;
- **Améliorer la qualité des services de transport** et le cadre de vie ;
- **Mettre à niveau les infrastructures et les équipements** de transport ;
- Mettre en œuvre la politique de mobilité à court, moyen et long terme.

### DEMARCHE

Le PMUD a été élaboré selon la méthodologie MobiliseYourCity, en quatre étapes :

- **Réalisation d'un diagnostic**, avec caractérisation de l'état des lieux et identification des enjeux et problématiques du territoire en termes de mobilité urbaine,
- **Élaboration de la vision stratégique du plan**, avec l'ensemble des parties prenantes, puis de deux scénarios de mobilité : le scénario « Fil de l'eau » et le scénario « PMUD » comprenant des propositions de mesures en faveur d'une mobilité plus durable,
- **Définition des indicateurs et de la méthodologie de suivi**, pour mesurer l'impact du plan et suivre son exécution,
- **Organisation des mesures proposées dans un plan d'action avec chiffrage des propositions**, identification des sources de financement et définition des échéances et priorités.

### RESULTATS CLES

Les mesures proposées ont été codéveloppées avec les acteurs locaux, qui ont également participé à leur priorisation afin d'organiser temporellement leur réalisation. Les principales mesures retenues pour le PMUD sont les suivantes :



- **Développer des infrastructures routières dans une logique multimodale privilégiant les transports collectifs et les modes actifs** et permettant le désenclavement des quartiers et villages ne disposant pas actuellement de réseau viaire revêtu.
- **Considérer les modes actifs** tels que la marche et le vélo comme de réelles alternatives de mobilité en leur offrant des infrastructures qualitatives et en assurant la sécurité de ces déplacements, afin de réduire la part modale des véhicules particuliers et de créer un système de mobilité plus durable. Il s'agit en particulier de réaliser un minimum de **25 kilomètres d'infrastructures piétonnes**. De plus, le plan prévoit la création d'un **réseau cyclable** métropolitain maillé atteignant à long terme un linéaire **d'environ 50 kilomètres**.
- **Constituer un réseau de transport collectif** intégré et maillé d'environ **100 kilomètres**, desservant toutes les communes de l'agglomération à intervalle régulier (au moins un passage toutes les 20 minutes en heure de pointe). Les actions pour y parvenir incluent une **formalisation du secteur du transport artisanal, l'acquisition de matériel roulant et une intégration de l'information voyageur, tarifaire et billettique**. Le réseau proposé tient compte du réseau viaire actuellement revêtu, tel qu'il est possible de l'observer sur la carte suivante.
- **Améliorer la gestion de la circulation et du stationnement**. Le Plan prévoit également la réalisation d'interventions au niveau des intersections, la matérialisation de places de stationnements et la restructuration de l'organisation du transport de marchandise au sein de l'agglomération.
- **Constituer un cadre de gouvernance à l'échelle intercommunale**, permettant une gestion coordonnée des politiques publiques locales et en particulier celles relatives à la mobilité.

### PARTENAIRES

- Banque Islamique de Développement (BID)
- PROMOVILLES
- Communes de l'agglomération de Mbour
- Services techniques de l'Etat

### TELECHARGEMENT :

- [Rapport de synthèse](#)
- [Rapports de diagnostic](#),
- [Rapport de vision ciblé et objectifs](#)
- [Rapport de suivi et reporting](#)
- [Plan d'action et chiffrage](#)